



# Rapport d'activité 2021

## Introduction

Inscrite au registre du commerce le 17 juillet 2004 (FOSC du 21 juillet 2004) et placée sous le contrôle de l'autorité fédérale de surveillance des fondations le 8 novembre 2004, la Fondation Notariat Suisse conclut, en 2021, son dix-septième exercice social.

Elle est dirigée par un Conseil de fondation, lui-même assisté par une Commission « Formation » et une Commission « Nouvelles Technologies » (dormante actuellement), ainsi que par le Comité consultatif.

## Conseil de fondation

En 2021, le Conseil de fondation a tenu deux séances plénières (les 18 mars par vidéo-conférence et 9 septembre 2021 en présentiel et vidéo-conférence). Deux décisions par voie circulaire ont en outre été prises les 16 février et 16 août 2021 concernant d'une part l'octroi d'un montant de soutien à l'association des notaires soleurois, dans le cadre de son jubilé, et d'autre part l'approbation formelle des comptes annuels 2020 révisés.

Au chapitre formation, l'organisation du 10<sup>ème</sup> séminaire de la Fondation Notariat Suisse les 16 août 2021 à Zurich et 2 septembre 2021 à Lausanne et au Tessin, a été au centre des préoccupations. Ce sont environ 680 participants (419 à Zurich / 129 à Lausanne / 136 à Bellinzone) qui se sont intéressés au thème des successions et du registre foncier. Fort de cet incroyable succès, le Conseil de fondation a décidé d'organiser un 11<sup>ème</sup> séminaire qui se déroulera en été 2023. Le thème n'a pas encore été déterminé en 2021.

Dans le domaine des « Nouvelles Technologies », la Fondation détient toujours une participation dans la société eMescad SA (anciennement SDMS SA). L'activité et le chiffre d'affaires d'eMescad SA sont en baisse, en raison de difficultés techniques.

M<sup>e</sup> Philippe Frésard, à Berne, demeure secrétaire du Conseil, la société Fasler Treuhand und Revisionen GmbH, à Aarau, s'occupe de la comptabilité de la Fondation, et la société Buchhaltungsservice Wälti AG, à Zofingue, est l'organe de révision.

La composition du Conseil de la Fondation Notariat Suisse a subi un changement en 2021 : M<sup>e</sup> Béatrice Masson Giroud a été élue au Conseil de fondation, en remplacement de M<sup>e</sup> Valérie Marti.

Ce faisant, la composition du Conseil de fondation était la suivante à fin 2021 : Michel Monod (président), Jean-Christophe Delafontaine (vice-président), Massimo Bionda, Daniel Boltshauser, Beat Franz, Frédéric Hank, Marcel Merz, Roland Pfäffli, Denis Piotet, Oliver Reinhardt, José-Miguel Rubido, Franz Stämpfli, Peter Voser et Béatrice Masson Giroud.

### **Comité consultatif**

Le Comité consultatif n'a tenu aucune séance en 2021. Il déplore le décès de son très valeureux membre, M. le Professeur Paul-Henri Steinauer.

### **Commission Formation**

La Commission Formation n'a pas tenu de séance plénière. Le groupe de travail Suisse alémanique est toujours composé du Prof. Ruth Arnet, de Mme Katharina Tschopp Tarquini et de MM. Beat Franz et Heinz Leuthold. En Suisse romande, le groupe de travail est toujours composé de M<sup>es</sup> Mooser, Rubido et Verrey, avec comme interlocuteur au Tessin M<sup>e</sup> Croce.

Les deux sous-groupes de travail en Suisse alémanique et en Suisse romande ont très activement travaillé à l'organisation des deux séminaires 2021 sur le thème des « successions et registre foncier » pour Lausanne, resp. « *Erbrecht im Kontext des Immobiliarsachen- und Grundbuchrechts* » pour Zurich. Ils sont en outre parvenus à publier le traditionnel ouvrage pour le jour du séminaire, grâce à un gros investissement en amont. Cela a été fort apprécié et salué.

Une telle organisation s'avère encore plus difficile en situation sanitaire extraordinaire, poussant à envisager plusieurs scénarios (séminaires en présentiel, en « webinaires », ou mixtes). Les groupes de travail, soutenus par le secrétariat de la Fondation, ont relevé ce défi et réuni un nombre exceptionnel de participants.

La Fondation tient à remercier très chaleureusement tous les membres des groupes de travail chargés de l'organisation.

### **Commission Nouvelles Technologies**

La Commission Nouvelles Technologies n'a pas siégé en 2021.

Berne, le 14 mars 2022

**FONDATION NOTARIAT SUISSE**

Michel Monod, président

Philippe Frésard, secrétaire

c/o Philippe Frésard, Effingerstrasse 1, Case postale, 3001 Berne  
T.: +41 58 200 35 66 / F.: +41 31 390 25 64  
phfresard@notariat-suisse.ch / www.notariat-suisse.ch